



PROTÉGER VOTRE PETIT TRÉSOR

Un amour infini. Des garanties sans fin.
Des paiements limités.

Le « régime 75 » est la façon idéale de protéger les enfants ou les petits-enfants de vos clients afin de leur donner une longueur d'avance dans la vie. Ce régime leur permet d'assurer leur avenir avec une protection d'assurance vie permanente, d'accéder à des fonds en cas d'une maladie grave et de leur donner la possibilité de souscrire une couverture supplémentaire à l'âge adulte, peu importe leur état de santé.

LA SITUATION	LE BESOIN
- Sarah et Jean-François, fiers parents de Luc (1 an). - Ses parents veulent mettre en place un régime pour sa future sécurité financière. - Ils peuvent se permettre d'investir 120 \$ par mois et utiliser l'allocation canadienne pour enfants pour compenser le coût des primes.	- Couverture d'assurance vie : établissement d'un régime d'assurance vie permanente pour Luc. - Couverture d'assurance maladie complémentaire : accès aux fonds si Luc devenait gravement malade. - Épargne : croissance avec avantages fiscaux qui pourrait permettre de financer ses études, l'achat de sa première maison, etc. - Assurabilité future : la garantie que Luc sera admissible à une couverture d'assurance vie future peu importe son état de santé ou son style de vie.

LA SOLUTION : LE RÉGIME 75

Une assurance vie, une assurance maladies graves et un avenant de l'option d'assurabilité garantie flexible d'une somme assurée de 75 000 \$ chacune.

Toutes les primes sont immobilisées au taux pour enfants.

Couverture	Primes mensuelles ¹
Assurance Bâtisseur de patrimoine Équimax ^{MD} de 75 000 \$ à 20 paiements avec le mode d'affectation des participations des bonifications d'assurance libérée	82,28 \$
Avenant d'assurance maladies graves ÉquiVivre ^{MD} de 75 000 \$ à prime uniforme jusqu'à l'âge de 75 ans	29,70 \$
Option d'assurabilité garantie flexible (OAGF) ² de 75 000 \$	2,57 \$
Des frais de contrat ne sont imputés que pour un contrat	4,50 \$
Prime mensuelle totale	119,05 \$

¹Les primes et les valeurs illustrées reposent sur les taux en vigueur le 14 septembre 2020 et le barème des participations courant demeurant inchangé pour la durée du contrat. Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats du bloc de contrats avec participation. ²Comprend trois différentes options de 75 000 \$ à l'âge de 21 ans, de 25 ans et de 30 ans.

L'AVENIR :

- À l'âge de 21 ans, la couverture d'assurance Équimax de 75 000 \$ est libérée avec une valeur de rachat garantie de plus de 11 000 \$. Les primes continueront d'être exigibles pour la couverture d'assurance maladies graves ÉquiVivre et toute option d'assurabilité garantie flexible (OAGF) restante.
- La valeur de rachat peut être utilisée pour aider à financer ses études, obtenir un prêt, acheter une maison ou toute autre chose dont Luc pourrait avoir besoin.
- Le prélèvement des primes sur les participations³ pourrait être utilisé pour payer les primes de la couverture d'assurance maladies graves ÉquiVivre et de toute autre OAGF.
- La couverture de l'OAGF a préservé l'assurabilité de Luc, lui permettant ainsi de souscrire une assurance supplémentaire pouvant aller jusqu'à 225 000 \$ sans avoir à fournir de preuve médicale. Pour seulement 2,57 \$ par mois, Luc possède maintenant une base solide à vie.
- Les primes n'augmenteront jamais, sauf si Luc choisit d'augmenter sa couverture⁴.

Une protection d'assurance vie et d'assurance maladie complémentaire en plus d'une option d'assurabilité garantie flexible font de ce régime un véritable cadeau perpétuel!

Vous avez des questions? Veuillez communiquer avec votre gestionnaire régionale ou régional des ventes de l'Assurance vie Équitable.

³Luc pourrait éventuellement ne plus avoir à payer les primes de son contrat d'assurance vie. Ce sera alors le point de prélèvement des primes sur les participations. Pour être admissibles au prélèvement des primes sur les participations, les participations futures et la valeur de rachat non garantie au titre du contrat doivent être suffisantes pour payer toutes les primes futures. ⁴À l'âge de 18 ans, Luc doit déclarer son statut tabagique pour continuer à bénéficier des taux pour personnes non fumeuses et conserver le taux de prime original.

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

Ces renseignements ne constituent pas un avis juridique, fiscal, financier ou autre avis professionnel.

^{MD} indique une marque de déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

📍 L'Équitable, Compagnie d'assurance vie du Canada ☎ 1 800 722-6615 🌐 www.equitable.ca/fr